

# Sauvons MMI

## Lettre ouverte au Président de l'Université des Antilles

Nous, des étudiants, enseignants, enseignants-chercheurs des deux campus de Guadeloupe, personnels, parents d'étudiants et anciens étudiants du DUT MMI, réunis en collectif pour sauver notre filière, nous adressons aujourd'hui à Monsieur le Président de l'Université des Antilles.

Depuis 3 ans, le DUT MMI forme des spécialistes des technologies de Web, des médias numériques, de l'internet mobile et du management de communautés sur le web, ce qui représente une opportunité forte au niveau des emplois pour les jeunes de la Guadeloupe. Rien que sur notre territoire, plus de 110 entreprises du numérique adhérentes de la plateforme #guadeloupetech représentent plus de 1500 emplois et les prévisions montrent que le numérique va manquer de dizaines de milliers d'emplois en France. Le numérique est partout, les entreprises ont besoin de nous et embauchent parfois même alors que l'étudiant n'a pas terminé son cursus de DUT.

## Les Faits :

### 1. Les postes d'enseignants promis par la direction de l'IUT

Un poste de MCF contractuel N° 347,

([http://www.univ-ag.fr/modules/module\\_documents/get-document/default/Division\\_Personnel/Recrutement\\_MCF/MCF\\_347\\_IUT\\_Guadeloupe.pdf](http://www.univ-ag.fr/modules/module_documents/get-document/default/Division_Personnel/Recrutement_MCF/MCF_347_IUT_Guadeloupe.pdf))

Ce profil de poste n'a pas été validé en Conseil de Département et encore moins en Conseil d'IUT ou, à défaut en Comité de Direction, ce qui rend ce recrutement illégal alors que la directrice a promis que ce poste sera occupé par une directrice d'agence de communication, une "amie" d'après elle ! Ce poste est profilé en Ethnologie. Il n'y a aucun enseignement d'Ethnologie au PPN (Programme Pédagogique National) MMI, mais la candidate est censé assurer les cours de Sciences de l'Information et de la Communication, de technique d'expression et de gestion de projet et d'écriture. La majorité de ces cours sont, soit déjà assurés, soit l'étaient avant qu'on exclue l'ancien chef de département. On publie donc un poste dont on n'a pas réellement besoin mais on n'embauche personne pour les cours laissés à l'abandon alors qu'il y a de jeunes chercheurs en attente de postes dans nos labos et qui relèvent de la discipline informatique: Langage de programmation web, Programmation orientée objet, programmation mobile IOs et Android, Intégration Web, PHP, intégration Web qui lui, constitue le coeur de compétence en MMI, c'est le cours le plus indispensable à la formation.

Un poste de MCF (Maître de conférence) N° 4286 Médiations et technologies numériques, promis par la directrice au 1er décembre 2017 n'a pas fait l'objet d'un recrutement. Les candidats n'ont même pas été convoqués et ce n'est pas la première fois. Que va devenir ce poste ? Servira-t-il au nouveau département Socio-culturel ? Le PPN indique qu'un département MMI est bâti sur un équilibre

Sciences Humaines et Sociales / Informatique ce qui impose a minima une ou un MCF en Sciences de l'Information et de la Communication et une ou un MCF en Informatique.

Recrutement d'un enseignant du secondaire "prêté" par le rectorat. La Direction de l'IUT nous a annoncé à la rentrée 2017 que le Rectorat "prêtait" un enseignant d'informatique et a réitéré ses dires depuis. Nous sommes mi novembre et toujours personne ! Il s'agirait d'un spécialiste de l'informatique de gestion et des tableurs qui arriverait en Janvier ... Mais de qui se moque-t-on? Ce DUT a besoin de spécialistes des langages pour le Web, de développeurs, d'infographistes ... pas d'un prof d'Excel !

**Cela doit se savoir !**

## **2. La couverture pédagogique**

Jusqu'au 10 novembre inclus, aucun intervenant n'a été affecté aux modules suivants :

Intitulé module	Nombre d'heures non assurées par étudiant
Services sur réseaux S1	50
Intégration web S1	30
Production audiovisuelle S1	30
LV2 - Espagnol S3	20
Développement web S3	35
Programmation objet et événementielle S3	35
Services sur réseaux S3	35
Intégration multimédia S3	35
Production audiovisuelle S3	35

... **et on ne parle pas ici des semestres 2 et 4 !**

A l'exception de l'Espagnol, c'est donc surtout l'enseignement technologique et professionnalisant de ce DUT qui est fortement pénalisé, alors que le référentiel national insiste sur l'approche professionnelle et pluridisciplinaire du DUT MMI. Les étudiants pourront-ils poursuivre leurs parcours en licence professionnelle dans ces conditions ? Auront-ils des compétences solides à faire valoir dans leur secteur professionnel ?

Par ailleurs, les étudiants ont des projets tutorés à mener dès le début de l'année, or, on ne leur enseigne pas les compétences multimédia et audiovisuelles nécessaires à ces projets. Aucun des enseignants qui ont exercé depuis la rentrée 2017 n'avait le recul et les compétences nécessaires pour accompagner les étudiants.

Le département compte un seul permanent qui doit assurer plus ou moins officieusement la direction des études. Tous les autres intervenants actuellement en place exercent comme chargés d'enseignement vacataires et ont des disponibilités réduites, ce qui empêche d'assurer une semaine complète de cours.

Les étudiants et les intervenants du DUT MMI sont pénalisés dans l'accès aux ressources communes aux quatre départements de l'IUT. Les trois autres départements sont loin de publier systématiquement leur emploi du temps sur l'application Hyperplanning. Il est arrivé souvent que les

cours de MMI soient prévus dans des salles occupées sauvagement par l'un des autres départements. Encore la semaine dernière, une enseignante a été agressée par un enseignant de GEA et a dû changer de salle alors que nous étions programmés dans hyperplanning. Dans ces cas, on prie systématiquement les MMI de trouver une autre salle.

Lors d'une réunion vendredi dernier, la directrice de l'IUT nous a annoncé que nous aurions des cours d'audiovisuel au BTS de Pointe Noire et que nous partirions en bus. Nous ne voyons pas pourquoi nous devons aller à Pointe Noire (la route est longue, fatigante, voire dangereuse en bus, et nous fera rentrer à St Claude trop tard pour attraper nos bus pour rentrer à Capesterre, Goyave ou Gourbeyre... Certains repartent en voiture sur les Abymes. Pourquoi aller à Pointe Noire alors que nous avons le matériel audiovisuel nécessaire ? Surtout que ce ne sont pas les profs de Pointe Noire qui nous feraient cours. Mais surtout, la dame n'a même pas fait attention que ces matières sont en TP donc en petits groupes. Elle veut faire utiliser une caméra par 30 étudiants en même temps ! Incompétence ou volonté de nous dégoûter de la formation?

Comme nous recevons maintenant à peine la moitié des enseignements prévus au programme et que notre diplôme ne vaudra rien, nous allons étudier avec un syndicat étudiant et un avocat la façon de faire condamner l'université pour que cette année perdue nous soit remboursée. Pas seulement les inscriptions mais nous, les parents, nous finançons des chambres d'étudiants, des transports... pour rien ! Ca suffit, c'est une honte qui mérite d'être largement dénoncée !

Dans un courrier du 15/11/17, la Directrice affirme que "L'ensemble des enseignants du DUT MMI est recruté ", c'est faux. Cette affirmation n'est pas accompagnée de maquette pédagogique que la directrice refuse de communiquer aux collègues y compris aux responsables. Comment aurait elle pu concevoir les maquettes pédagogiques du 4eme semestre qui sont très pointus techniquement sans aucune compétence dans ces domaines et alors que les dossiers de presque tous les professionnels prévus au S4 n'ont pas été présentés en commission de recrutement ? "La dame ne sait pas ce qu'est un hashtag et elle nous choisit des profs de programmation Web ! mdr"

Toujours dans ce courrier, la directrice affirme que " l'accès à Hyperplanning a été BLOQUÉ au référent sans que personne d'autre ne puisse modifier quoi que soit." C'est la même directrice qui a pourtant fait scinder les droits sur HP l'an passé de sorte que toute l'université forme un groupe, et le Directeur des Etudes MMI en forme un autre. Combien de temps va-t-elle encore nous prendre tous pour des idiots ? Combien de temps encore, la Directrice pourra-t-elle se permettre de telles accusations / humiliations / délires autocratiques ? La directrice "nomme" dans ce courrier un Chef de département alors qu'il n'y a pas eu de conseil de département et encore moins d'élections. Elle impose une nouvelle responsable pédagogique qui n'est même pas en poste à ce jour à l'Université !

**Cela doit se savoir !**

### **3. Les matériels et installations**

Les salles informatiques des MMI sont inappropriées : Une première salle de TP réseaux est dotée de moins de 16 machines totalement obsolètes et inutilisables. La deuxième salle de TP est dotée aussi de 16 machines à profil bureautique et inadaptées pour les gros travaux de développement, d'infographie ou d'audiovisuel.

Il n'y a toujours pas de salle d'informatique pouvant accueillir un groupe de TD pourtant imposé par le PPN MMI. Alors que les étudiants sont contraints d'amener leur propre matériel pour travailler à 30

dans une salle de 16, ces salles n'ont toujours pas le Wifi, nous sommes dans un département de numérique !

Par ailleurs, le département MMI n'a aucune salle multimédia (PC enseignant + vidéoprojecteur + sonorisation). Comme il est très difficile d'utiliser une des salles réservées aux autres départements, il n'est pas rare de voir des enseignants du MMI assurer des cours avec leur propre matériel.

Les matériels informatiques pourtant financés "en urgence" dans le cadre de la CPO (Convention pluri annuel d'Objectifs signée en 2014 entre la Région Guadeloupe et l'Université) ne sont toujours pas commandés. L'université a imposé de passer par un marché public spécifique dont les spécifications techniques ont été rendues il y a deux ans par les collègues en poste à l'époque. Qui bloque ces achats?

De nombreux cours ont lieu dans des locaux contigus (3 salles) ne pouvant pas accueillir plus de 20 personnes au total des salles alors qu'on concentre plus de 80 personnes dedans. Pas d'issues de secours ! De plus, les bâtiments récents ne sont pas aptes à recevoir du public handicapé. Il y a une loi pourtant qui y oblige et l'an passé, un étudiant devait déployer un courage exceptionnel pour accéder aux cours. Les ascenseurs et monte personnes ne fonctionnent pas sur le campus du camp Jacob.

**Cela doit se savoir !**

#### **4. La grande école du numérique**

Notre département MMI a obtenu la labellisation "Grande École du Numérique" en avril 2017, permettant ainsi de proposer aux jeunes de la Guadeloupe non-titulaires du bac de se former aux métiers de base du numérique. Les entreprises sont demandeuses et la formation était financée, permettant ainsi de dégager des bénéfices conséquents (prévisionnel de CA de l'ordre de 250.000€ en 3 ans. Mieux encore, le ministère du travail offrait 50.000 € de "prime" de démarrage mais la Directrice n'a pas soumis le projet au Conseil d'Administration de l'Université privant ainsi les représentants élus de voter, donc de choisir. Hallucinant quand on sait que l'université connaît visiblement des difficultés financières. Cette labellisation aurait permis de financer combien de postes de contractuels pour lesquels l'université met fin au contrat ? Comment expliquer cela ? Comment expliquerez-vous aux entreprises de la région que l'IUT ne formera pas les jeunes ? Qu'allez vous pouvoir dire à M. le Président de Région qui soutient le numérique ?

De même, notre département fait partie intégrante du campus des métiers de l'Audiovisuel. Est-ce avec l'équipe pédagogique voulue par la directrice que l'on va contribuer à ce Campus des Métiers pourtant largement soutenu par la Région et le Rectorat ?

**Cela doit se savoir !**

#### **5. Le problème du harcèlement dont les étudiants sont victimes**

Depuis le mois de février 2017, plusieurs étudiants ont été victimes d'appels téléphoniques quotidiens, notamment en soirée jusqu'à 22h de la part de la directrice, racontant pendant des heures qu'elle est seule entourée de nuls et cherchant à savoir ce que les profs disent en cours. Ce harcèlement caractérisé a duré au moins deux mois, et a repris cette année. Ce harcèlement de la part de la Directrice a créé un climat de malaise parmi les étudiants et plusieurs ont décidé de quitter la formation à la fin de la première année.

Et si vous ne nous croyez pas, il est facile d'entrer en contact avec ces étudiants de première année de l'an dernier partis poursuivre leur cursus en métropole et qui eux, ne subiront plus de pressions.

### **Ces faits sont d'une gravité absolue**

**Cela doit se savoir parce que ça suffit !**

#### **Le constat :**

Quand nous, les enseignants et le collègue responsable pédagogique (qui a été imposé par la direction, ce que nous avons appris après deux mois) et désigné Chef de département ce mercredi, demandons ce qui va se passer car la moitié des cours n'est pas assurée, on se voit répondre par la direction de l'IUT que ces cours n'ont qu'à être supprimés. On veut donc nous imposer au mieux un demi DUT MMI. Ce qui fait la force de la filière MMI est justement de réussir à conjuguer les matières de Sciences Humaines, le développement pour le Web et les mobiles, l'audiovisuel, la gestion de projets, l'animation sur les réseaux sociaux... Mais la direction de l'IUT n'a pas compris ce qui est pourtant écrit en toutes lettres dans le programme national des MMI. On voit apparaître des noms dans le nouvel emploi du temps mais les enseignants ne viennent pas, on a cours les mardi après-midi maintenant alors que c'est réservé au sport normalement.

Nous sommes en contact avec nos collègues qui ont quitté la formation l'an passé pour la métropole: pas un seul département MMI à moins de 6 ou 7 enseignants permanents et ils nous disent tous que les départements de France doutent du sérieux de la formation MMI en Guadeloupe plus particulièrement cette année et ne nous accepteront certainement pas en Licence Pro.

Nous, les étudiants, avons reçu un mail ce weekend, d'une dame qui ne s'est même pas présentée, nous informant qu'elle était chargée par la direction de l'IUT de reprendre les emplois du temps. Elle nous a envoyé un nouvel emploi du temps contradictoire avec celui d'hyperplanning (programmé pour le semestre). Cet emploi du temps bricolé à la va-vite sur excel est hallucinant, imprécis et incohérent.

Nous, les enseignants, avons été contactés par la même personne qui nous a demandé nos disponibilités, un 11 novembre ! Alors que la rentrée se fait le 1er septembre et que nous travaillons à tenter d'enseigner depuis !

Il faut préciser que ce département tient à peu près grâce à nous, les vacataires et professionnels dont certains n'ont pas été payés depuis 2 ans ! Pire encore, c'est nous les étudiants et les collègues qui avons informé le Directeur des Études qu'il serait relevé de ses fonctions cette semaine. La direction avait déjà tout fait pour le renvoyer l'an passé. Tout cela a un nom : une dictature, une purge ! Nous aimerions savoir comment ce département pourra assurer ses missions en renvoyant les personnes compétentes. Cet été, on vire le chef de département, maintenant on remplace le dir. des études, et fin novembre on renvoie l'ingénieur qui donnait les cours d'audiovisuel depuis 2 ans et qui est le seul à pouvoir administrer le serveur audiovisuel AVID.

Il n'y a plus aucun spécialiste du numérique dans ce département qui est donc maintenant dirigé par une spécialiste de la biologie et qui n'est même pas en poste à l'université. Elle sera recrutée en décembre et s'adresse à nous, "simples" vacataires de manière plutôt autoritaire. De quel droit et à

quel titre s'adresse-t-elle à nous de cette manière ? Nous sommes maintenant nombreux à juger que la coupe est archi pleine et que l'IUT va devoir se passer de nos services si on ne revient pas à une situation acceptable. Nous ne courons pas après les heures supplémentaires, nous faisons cours pour notre jeunesse et parce que nous croyons en elle.

Devant tant de mensonges et de manipulations de la part de la direction, nous n'attendons plus rien, nous sommes seulement tous réellement **dégoûtés et en colère**. C'est vraiment le sentiment qui règne parmi les étudiants et nous, les enseignants pouvons témoigner d'un grand malaise et d'une réelle souffrance dans ce département depuis février dernier et plus particulièrement depuis quelques semaines. Depuis les harcèlements de février-mars l'an passé, dont certains membres de l'université sont au courant, un climat étrange règne en MMI : le chef de département qui nous annonce au dernier cours qu'il s'en va car son contrat n'est pas renouvelé sans autre communication, les étudiants qui veulent partir poursuivre en métropole et que la direction refuse de laisser partir alors que c'est un droit, les enseignants de Fouille qui refusent de venir ... Les étudiants se sont accrochés, ont organisé des formations entre eux, avec l'aide de tutos ou d'anciens étudiants MMI. Nous ne demandons qu'à travailler et ne voulons pas d'un diplôme de pacotille !

Nous, les anciens étudiants MMI affirmons que depuis la création du MMI, aucun étudiant n'a jamais fait grève (alors que la directrice nous y a incité plus ou moins) et que nous avons fait face au manque de cours, de matériels, de salles.

Face à ce faisceau de problèmes, attermolements et retards, nous ne pouvons que conclure à une volonté délibérée de faire mourir notre département MMI. Cela, soit à moyen terme en laissant végéter la filière sans perspective de développement, en sacrifiant des générations d'étudiants et en concluant d'ici quelques années qu'elle n'est plus attractive, soit en accélérant le processus de fermeture par quelques tours de passe-passe, manipulations et mensonges dont la direction a le secret. Les étudiants sont réellement en souffrance cette année et nous, les vacataires, le constatons chaque jour. C'est une évidence.

Compte tenu du climat régnant à l'IUT de Saint Claude, des pressions et harcèlements de la direction sur les étudiants et des risques de représailles qui ne manqueront pas après ce courrier, nous n'aurons pas de porte parole, pas de contact, juste un mail au cas où vous souhaitez, M. le Président, entrer en contact avec nous.

De plus, nous vous demandons, Mr le Président, de **prendre en urgence toute mesure conservatoire** afin d'assurer la **protection des étudiants du DUT MMI** en interdisant à la direction d'organiser une réunion ou de venir pendant les cours ou de téléphoner aux étudiants. Nous vous demandons également de diligenter la mise en place d'une aide psychologique aux victimes des harcèlements, victimes étudiantes comme enseignantes. Comme vous l'aurez noté, Mr le Président, aucun propos déplacé ou diffamant dans notre lettre. Nous ne relatons ici que des faits précis, vérifiables et vous demandons de nous considérer comme des **lanceurs d'alerte**, juste désireux de pouvoir de nouveau travailler. Nous déplorons devoir utiliser la lettre ouverte mais il ne nous reste que cette solution.

Vu l'historique, les attaques dont fait l'objet notre filière et notre désappointement, nous vous demandons, Mr le Président de nous dire simplement si vous voulez fermer ce département MMI...

... Au moins nous serons fixés !

Les étudiants et enseignants de MMI sont en grande souffrance psychologique, ne prenez pas à la légère notre cri d'alarme. Attendons-nous un drame pour prendre les mesures qui s'imposent ? Nous attendons une réponse rapide sans quoi, nous opterons pour d'autres moyens de diffusion et porterons l'affaire dans les médias!.

L'ensemble du collectif " Sauvons le MMI" vous adresse, Mr le Président de l'Université ses salutations respectueuses.

## **Make MMI great again !**

copies à :

Mr le Recteur d'Académie,

MMe et Mrs les Vice-Présidents de l'Université

Responsables administratifs

Membres élus aux différents conseils de l'Université,

Président de l'assemblée des chefs de départements MMI

Etudiants et enseignants